

# **PAX et KOMPLEMENT**

Renseignements sur  
la garantie

**10**

Garantie limitée de 10 ans

Armoires-penderies et accessoires  
d'aménagement intérieur



L'armoire-penderie est hautement sollicitée tous les jours. Les armoires-penderies PAX et les accessoires d'aménagement intérieur KOMPLEMENT sont mis à rude épreuve pour répondre à nos normes élevées de qualité, de résistance et de durabilité, ainsi qu'aux normes les plus strictes en matière d'usage résidentiel. C'est pour cette raison que nous pouvons vous offrir une garantie limitée de 10 ans couvrant les armoires-penderies PAX et les accessoires d'aménagement intérieur KOMPLEMENT contre tout défaut de fabrication et de matériaux. Cette garantie est soumise aux conditions décrites dans ce livret.

**10**

Les articles mentionnés dans cette brochure sont assortis d'une garantie limitée de 10 ans.

### **Durée de la garantie limitée**

Les armoires-penderies PAX et les accessoires d'aménagement intérieur KOMPLEMENT portent une garantie limitée de dix (10) ans valable à partir de la date d'achat. Le reçu de caisse original est requis comme preuve d'achat.

### **Éléments garantis limitée**

Cette garantie limitée couvre contre tout défaut de fabrication et de matériaux les éléments des armoires-penderies PAX et des accessoires d'aménagement intérieur KOMPLEMENT énumérés ci-dessous, à compter de la date d'achat chez IKEA. La garantie s'applique à l'usage résidentiel et uniquement pour le rangement des vêtements et des chaussures.

- Caissons
- Portes à battant et charnières
- Séparateurs et étagères pour caisson
- Portes coulissantes et dispositif de coulisse
- Accessoires d'aménagement intérieur KOMPLEMENT

## **Éléments exclus**

Rangement pour bijoux KOMPLEMENT, plateau à 4 compartiments KOMPLEMENT, plateau à compartiments KOMPLEMENT, séparateur pour plateau coulissant KOMPLEMENT, boîte KOMPLEMENT et tapis de tiroir KOMPLEMENT.

## **En cas de défectuosité**

IKEA décidera, après examen et à son entière discrétion, si l'article est couvert par cette garantie limitée. S'il est couvert, IKEA, par l'intermédiaire de son service de réparation ou d'un partenaire autorisé, réparera l'article défectueux ou le remplacera par un article identique ou semblable, à son entière discrétion. Dans ce cas, IKEA paiera le coût des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'oeuvre et des frais de déplacement des réparateurs, à condition que l'article soit accessible à la réparation sans dépenses spéciales. Sont exclus, tous les travaux de réparation non autorisés par IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété de IKEA.

Si l'article n'est plus vendu par IKEA, IKEA fournira un article de remplacement approprié. Il revient à IKEA de déterminer, à son entière discrétion, ce qui constitue un remplacement approprié.

## **Conditions**

La garantie limitée ne s'applique pas aux articles entreposés ou assemblés de façon incorrecte, utilisés de façon inadéquate ou nettoyés au moyen de méthodes ou de produits inappropriés.

La garantie limitée ne couvre pas l'usure normale, les égratignures ou les dommages causés par des coups ou par des incidents fortuits.

La garantie limitée ne s'applique pas si l'article a été placé à l'extérieur ou dans un environnement humide, comme une salle de bains.

La garantie limitée ne couvre pas les dommages indirects. La législation de certaines provinces ne permet pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects.

## **Conseils d'entretien**

Bien suivre les instructions d'assemblage et fixer les caissons au mur. Utiliser les vis et les ferrures adaptées au matériau du mur. En cas de doute, demander conseil à un quincaillier spécialisé. Respecter les charges maximales recommandées.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon humide et d'une solution savonneuse douce, puis essuyer avec un chiffon sec.

## **Législations provinciale et fédérale**

Seul le premier acheteur de l'article peut se prévaloir de la garantie limitée. Toutes les garanties limitées des articles vendus au Canada sont inaccessibles à un second acheteur, sauf en Saskatchewan.

La garantie limitée vous accorde des droits légaux particuliers et n'a aucune incidence sur les droits accordés par toute législation en vigueur. Il se peut que vous jouissiez d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. IKEA décline toute responsabilité en cas de dommages indirects. La législation de certaines provinces ne permet pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects, ou les restrictions des garanties limitées. Il se peut que ces exclusions et restrictions ne s'appliquent pas à votre cas particulier.

## **Comment nous joindre si vous avez besoin d'aide**

Communiquez avec le personnel de votre magasin IKEA. Les adresses et numéros de téléphone se trouvent à [fr.IKEA.ca](http://fr.IKEA.ca).

## **Conservez le reçu de caisse**

C'est votre preuve d'achat. Il est requis pour faire valoir cette garantie limitée. En cas de problème ou si vous n'êtes pas satisfait, consultez le [fr.IKEA.ca](http://fr.IKEA.ca) ou communiquez avec nous.

